

Tous les travaux récompensés étaient de très grande valeur et dénotaient une vitalité de la recherche, bien présente dans nos Centres universitaires. A cet égard, je considère que notre Académie est une excellente vitrine où peuvent s'exposer les meilleurs échantillons de cette recherche, comme le peuvent aussi, les lectures mensuelles de qualité qui nous sont présentées.

Notre Académie de Médecine est une des plus vieilles institutions du pays et pourtant, malgré son âge respectable et peut-être en partie à cause de cela, j'ai constaté que ses activités étaient peu ou mal connues au sein du monde médical de notre pays. Je me suis donc posé la question de savoir où gisent les causes de cette perception si fragmentaire, ayant conduit à un désintérêt relatif du monde médical pour notre Compagnie. Peut-être faudrait-il se rendre plus apparent en nous manifestant davantage. Je concevrais fort bien, par exemple, entre autres manières de faire, que l'excellent travail réalisé au sein de nos diverses commissions soit plus largement diffusé parmi nos confrères que nous pourrions facilement atteindre à travers leurs diverses associations professionnelles et aussi leurs Ordres de médecins respectifs.

Nous pourrions les prier de porter à la connaissance de leurs membres la teneur et les conclusions des divers rapports rédigés par ces Commissions, qui précisent les positions de notre Académie sur maints aspects de la pratique médicale, et divers problèmes de santé publique dans notre pays.

Je suis persuadé que cela rendrait service à un plus grand nombre et serait une plus value ajoutée à la représentativité de notre Compagnie, que l'on ne peut certes pas taxer d'avoir été trop extravertie par le passé.

Voilà une suggestion que je livre à la réflexion du nouveau Bureau et de tous nos membres pour l'année à venir.

Trois ans après y être entré, je quitte le Bureau. J'ai beaucoup apprécié l'atmosphère conviviale de ses réunions et les relations amicales entretenues avec tous mes collègues, Messieurs les vice-présidents, Messieurs les représentants des correspondants et Messieurs les assesseurs du Secrétaire perpétuel.

J'en profite pour me permettre une adresse particulière à ce Secrétaire, dit perpétuel, et de ce fait indestructible. Je ne l'ai jamais connu une seule fois absent, toujours sur la brèche en défenseur vigilant de notre territoire au sein de ce palais. En notre nom à tous, je le remercie pour sa courtoisie qui n'a d'égal que la gentillesse avisée avec laquelle il accomplit les multiples tâches de sa charge.

Pour finir, il me reste à déclencher le traditionnel mouvement de chaises sur notre tribune en appelant notre collègue Jeanmart à venir

occuper le fauteuil de second vice-président, fauteuil que Monsieur Franck abandonne pour celui de premier vice-président, où il va seconder votre excellent nouveau président Monsieur van Ypersele.

(Applaudissements)

*
* *

ALLOCUTION DE M. Ch. van YPERSELE de STRIHOU

Président pour 2003

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Prendre la présidence de notre Compagnie est à la fois un honneur que je dois à votre élection et un défi, celui de poursuivre la lente évolution qui, au fil des ans, adapte progressivement notre Académie à la réalité contemporaine, tout en restant fidèle à la mémoire qu'elle incarne.

Parler mémoire c'est pour moi évoquer mes maîtres qui m'ont précédé à l'Académie: Joseph P. Hoet et Paul Lambin dont les services de médecine interne ont accueilli mes premiers pas, et surtout Franz Lavenne, leur successeur, auquel je dois le bonheur inquiet d'avoir pu créer un service de néphrologie dans son département de médecine.

Parler mémoire, c'est aussi évoquer la préparation à ma responsabilité d'aujourd'hui, fruit de l'infatigable vigilance de notre Secrétaire perpétuel. Y a contribué chacun des présidents fréquentés au Bureau quand j'y étais tour à tour représentant des correspondants, assesseur et Vice-Président. MM. Camille Heusghem, Jules Derivaux, Michel Meulders, René Lambotte, Pierre Lefèbvre et Georges Primo ont chacun imprimé leur style personnel, marqué leurs préoccupations et apporté à notre Compagnie la caution de leur réputation. Merci à chacun de vous et plus particulièrement au Baron Primo qui a guidé nos travaux avec l'élégance, le sang froid et l'esprit de décision qui ont fait de lui le chef de file de la Chirurgie cardiovasculaire belge.

Permettez-moi enfin de remercier Jean Content et Willy Malaisse qui quittent le Bureau après nous avoir fait bénéficier de leur compétence et de leur générosité.

A mon tour je souhaite une année féconde et intéressante à chacun d'entre vous et en particulier aux membres du Bureau entrant: Jean-Jacques Vanderhaegen qui, avec mon ami Ronald Kramp, représentera les correspondants, Thierry de Bary qui nous rejoint comme second assesseur du Secrétaire perpétuel, Janos Frühling qui a accepté de terminer le mandat de Willy Malaisse, et enfin Louis Jeanmart que vous avez élu second Vice-Président pour entourer notre Secrétaire perpétuel avec Georges Franck et moi-même.

L'honneur d'assumer la présidence de notre Compagnie est à la mesure de l'Académie même. « On s'étonne trop de ce qu'on voit rarement et pas assez de ce qu'on voit tous les jours » écrivait la Comtesse de Genlis. Peut-être pourrions-nous prendre maintenant un peu de recul pour percevoir les lignes de force de notre Académie pour, et pourquoi pas, nous étonner !

Je regrouperai ces points forts en quatre chapitres: les avis de l'Académie, l'octroi de prix, les échanges scientifiques et l'admission en Belgique de médecins étrangers en formation.

A la demande des autorités de la Communauté française, parfois de conseils provinciaux de l'Ordre des médecins, ou d'initiative, l'Académie formule chaque année cinq ou six avis. Certains jouèrent un rôle important tel celui sur la décharge de Mellery et ses risques pour la santé de la population, ou ceux qui concernaient l'implantation parfois excessive de pacemakers, ou la qualité des substituts valvulaires cardiaques utilisés en chirurgie cardiovasculaire. Vous vous souviendrez de nos interventions en médecine préventive à propos de l'obésité et du diabète ou bien du tabagisme. Plus récemment, avec notre Consœur flamande, nous avons souligné les devoirs des médecins vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, ou attiré l'attention sur le danger de certaines thérapeutiques comme la DHEA ou la liposuccion. Réflexion faite, on reste impressionné par la diversité des sujets abordés et par l'autorité, fréquemment soulignée par la presse, des avis proposés.

L'Académie s'est aussi impliquée dans les problèmes que pose la mutation rapide de notre Société. En février 1997, elle a réuni les principaux protagonistes pour discuter l'avenir de la sécurité sociale. En mai 2001, elle a réfléchi, avec nos collègues de l'Académie Nationale, à la jurisprudence française sur le droit de ne pas naître, l'arrêt Perruche, et à l'application du principe de précaution en médecine. Enfin elle n'a pas hésité à rédiger en 2000 un rapport sur le délicat problème de l'euthanasie, rapport qui a justifié l'audition de ses auteurs par la commission sénatoriale, traitant du projet de loi en matière.

Deuxième rôle de l'Académie, l'octroi chaque année d'une douzaine de prix stimulant ainsi la recherche et le goût de l'excellence de nos

confrères plus jeunes. Cet encouragement est d'autant plus précieux que nos universités et hôpitaux académiques sont étranglés financièrement et donc tentés de délaissier la recherche au profit de la rentabilité. Le travail ardu des membres des jurys et le rôle de l'Académie dans la promotion de l'excellence académique, méritent d'être mis en exergue.

Troisième point, la qualité remarquable de nos séances mensuelles. Quel recyclage exceptionnel me disait l'un d'entre nous. Et, en effet, qui parmi nous ne s'est pas félicité d'avoir découvert des progrès surprenants dans des domaines bien éloignés de notre discipline initiale ? La discussion qui suit chaque lecture est d'autant plus informative qu'elle est dénuée de tout esprit de compétition. Je me suis réjoui de distinguer de temps en temps des auditeurs plus jeunes: n'avons nous pas à partager plus largement cette richesse ? Apparaîtrait ainsi plus clairement la contribution importante de notre Académie à la dissémination des connaissances médicales.

Dans le cadre de ces échanges et discussions, le Bureau m'a autorisé à convier à une réunion commune, le « Royal College of Physicians » de Londres. Le « Royal College » a accepté avec empressement pour le mois de février 2004. La préparation du programme sera l'occasion d'impliquer de jeunes chercheurs belges dans les activités de notre Compagnie.

Quatrième trait de notre activité, j'évoque ici le dernier, c'est le rôle que joue notre Académie dans l'aide aux pays défavorisés en permettant à leurs jeunes médecins d'acquérir en Belgique un complément de formation. L'article 49ter de la loi sur l'art de guérir confie à une commission de l'Académie, l'octroi d'une autorisation de pratiquer l'art de guérir pendant le temps de cette formation. Présidée par le Secrétaire perpétuel, cette commission, dite de l'Article 49ter, est parvenue à maintenir cette possibilité, tout en décourageant le désir trop fréquent des candidats de renoncer au retour dans leur pays pour s'installer chez nous. Nous avons progressivement élaboré une jurisprudence spécifiant les conditions d'accueil et de travail de ces médecins, examinant longuement leurs motivations, limitant la durée de leur séjour et insistant, enfin, sur l'acquisition d'une expérience réellement utile à leurs compatriotes. De concert, chaque fois que c'était possible, avec les doyens de nos facultés, l'Académie a trouvé un équilibre, certes précaire et toujours à affiner, entre le désir d'aider des pays en peine et le souci d'éviter une immigration sournoise. Ces qualités, cette substance font notre Académie. Elles méritent d'être mieux connues. Si nos autorités publiques en avaient pris la mesure, auraient-elles osé nous traiter avec autant de désinvolture, certain jour de l'été 2001 ? Et pourtant cette agression nous a servi.

« Le moyen d'aimer une chose, a écrit un jour Chesterton, est de se dire qu'on pourrait la perdre ». C'est ce choc qui a suscité la réflexion que je vous propose.

Beaucoup de petites initiatives pourraient faciliter notre rayonnement. Ainsi, reprendre contact avec les médias pour explorer ce que nous pourrions nous apporter les uns aux autres. Ainsi, aussi, convier les jeunes chercheurs à nos séances mensuelles ou les impliquer dans la préparation d'événements comme, par exemple, notre séance commune avec le « Royal College of Physicians ». Mais il y a plus. L'Académie doit jouer un rôle accru dans les réflexions que suscite la mutation accélérée de notre monde. La société belge, dont l'Académie royale de Médecine est, avec sa Consoeur flamande, une émanation, a bien changé depuis notre fondation en 1841. Insensiblement, l'Académie suit cette évolution avec le désir de répondre aux attentes de ses contemporains. Nos débats sur la sécurité sociale, sur les nouvelles normes du droit ou sur l'euthanasie en témoignent. Le temps est venu, me semble-t-il, de ne plus suivre le mouvement mais plutôt de l'anticiper. En ce début du 21^e siècle ne devons-nous pas réfléchir aux attentes de la société sur notre Compagnie ? Il y a tant de défis qui s'esquissent non seulement en Bioéthique, et Dieu sait s'il y en a, mais aussi dans les nouvelles disciplines de demain, comme la protéomique, la création de nouvelles formes de vie terrestre, les nouvelles formes de médecine que certains pressentent etc...

Dans ce but je réunirai autour du Secrétaire perpétuel un petit groupe de réflexion « ad hoc », sans a priori, constitué par nos anciens et futurs présidents. Bien sûr, comme le confessait Baudelaire « l'expérience implique une certaine somme de bévues », mais Marcel Proust nous rassure: « Il est peu de réussites faciles et d'échecs définitifs ».

En méditant l'honneur que vous me faites en m'appelant à la présidence, j'ai mieux saisi l'importance de notre travail. Mais au-delà de cette réalité, il y a ce je ne sais quoi qui fait que l'Académie a du charme. Voilà, le mot est lâché. « Le charme, écrit H. Amiel, c'est ce qui, dans les autres, nous rend plus contents de nous-mêmes ». L'Académie est, en effet, un lieu de convivialité où les clivages de notre société belge s'estompent. Les travaux de la commission sur l'euthanasie l'ont bien illustré. Avec le recul que donnent l'expérience et l'ancienneté, des synthèses deviennent possibles, des projets communs naissent. Comment ne pas reconnaître tout ce que cette convivialité si précieuse doit à la personnalité de notre Secrétaire perpétuel auquel je voudrais redire notre affection à tous. Savez-vous, que de toute l'histoire de notre Compagnie, son mandat aura été de loin le plus long ? Nous nous en réjouissons et l'en félicitons.

Cette convivialité est aussi mémoire. Non pas tellement celle que nous évoquons dans nos éloges de collègues disparus, mais plutôt cette continuité qui, au-delà des péripéties du chemin, indique la direction. Comme notre société de l'immédiat, éclatée en mille facettes, a besoin aujourd'hui de cette mémoire, pour voir le futur éloigné ! Etre la mémoire du futur n'est pas chose aisée. Et c'est pourtant indispensable. C'est cette mémoire du futur qu'ensemble nous allons cultiver pour répondre de façon renouvelée aux besoins de nos contemporains. Bonne Année !

(Applaudissements)

*
* *

Communications du Bureau

Après l'annonce des excusés à la séance de ce jour, le secrétaire perpétuel fait part à l'assemblée du décès inopiné, survenu le 7 janvier 2003, de Monsieur Claude Dujardin, qui était revêtu du grade d'assistant principal au sein du secrétariat de l'Institution. Monsieur Dujardin, âgé de 47 ans, était un collaborateur particulièrement actif et dévoué au service de l'Académie, depuis près de 20 ans. La qualité de son travail lui avait valu d'obtenir, depuis plusieurs années, l'exercice bien mérité, des fonctions supérieures de Premier assistant. Ces derniers temps, des problèmes de santé – qui s'étaient sensiblement compliqués – l'avaient tenu éloigné de ses fonctions à l'Académie. Cette disparition constitue une perte réelle pour le service, car cet agent joignait à une longue expérience, le souci constant du travail bien fait. Plusieurs collègues de Monsieur Dujardin ont eu l'occasion de manifester leur attachement et leur sympathie à ses proches, lors des cérémonies de funérailles qui se sont déroulées, à Lens, près de Mons.

Le secrétaire perpétuel annonce également la disparition du professeur Michel Gerebtzoff, membre titulaire, décédé le 16 décembre 2002, à Liège.

L'Assemblée, debout, se recueille en mémoire de ces deux disparus.

*
* *

Le secrétaire perpétuel rappelle ensuite, qu'en vue du renouvellement de la commission de comptabilité, les mandats de MM. J. Mélon et P.J. Kestens sont, avec l'accord de ceux-ci, renouvelés.